

LE SECTEUR DE L'EMPLOYABILITÉ : UN PARTENAIRE ÉCONOMIQUE INCONTOURNABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC



Janvier 2014

Mémoire

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014 par le
Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité
(RQuODE)



Regroupement québécois des organismes pour le
développement de l'employabilité

533, rue Ontario Est, bureau 202
Montréal (Québec) H2L 1N8

Téléphone : 514 721-3051
Télécopieur : 514 721-9114

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation #1

Reconnaître l'impact économique significatif et la contribution positive des services offerts par les organismes d'employabilité en soutenant et valorisant davantage leur travail.

Recommandation #2

Investir davantage dans l'employabilité en soutenant les organismes d'employabilité qui facilitent l'intégration socioprofessionnelle des groupes sous-représentés sur le marché du travail.

Recommandation #3

Renforcer les assises des organismes en employabilité afin d'améliorer l'accès de la clientèle à des programmes de qualité et efficaces.

Recommandation #4

Revoir la formule de financement pour favoriser la pérennité, la prévisibilité et une meilleure planification à long terme de l'accueil et des services des organismes en employabilité.

Recommandation #5

Créer un comité conjoint ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale/RQuODE afin d'élaborer une formule de financement adaptée aux besoins des organismes en employabilité et éventuellement la proposer au gouvernement.

INTRODUCTION

Dans la présentation de sa nouvelle politique de solidarité « *La solidarité : une richesse pour le Québec* » en octobre 2013, le gouvernement a annoncé un investissement additionnel de 54 M\$ par année aux organismes communautaires pour les trois prochaines années, dont 4,5 M\$ seraient destinés aux organismes relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Cette nouvelle somme revêt une importance considérable pour les organismes en employabilité qui font face à des enjeux majeurs de financement qui affectent leur stabilité, leur rendement, voire même leur pérennité.

La Politique économique du Québec « *Priorité Emploi* » met l'accent, comme son nom l'indique, sur la création d'emplois tout en spécifiant le besoin de permettre « *à chacun de s'épanouir et de contribuer au développement de la collectivité* ». Le présent mémoire vient rappeler au gouvernement la pertinence de cet énoncé et la nécessité de prendre pleinement en considération l'apport des organismes en employabilité dans la réflexion entourant les choix budgétaires.

Ce mémoire met donc en évidence, dans un argumentaire divisé en quatre points distincts, les retombées significatives des programmes d'employabilité sur l'économie québécoise et identifie des enjeux importants liés au financement des organismes du secteur. Des recommandations ont été ajoutées à chacun des thèmes abordés dans une optique d'assurer une pleine reconnaissance de l'apport des organismes en employabilité à l'économie et à la participation du plus grand nombre au développement de la collectivité.

LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES ORGANISMES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ (RQuODE)

Le Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité est un organisme à but non lucratif (OBNL) légalement constitué depuis le 13 février 1987. Le RQuODE est composé de 65 membres qui sont répartis dans 13 des 17 régions administratives du Québec.

Mission

La mission du RQuODE est de regrouper et soutenir les organismes communautaires spécialisés en développement de l'employabilité afin de favoriser l'intégration au travail des personnes éprouvant des difficultés sur le plan de l'emploi.

Vision

En tant qu'un des chefs de file dans le secteur de l'employabilité, le RQuODE comme réseau communautaire,

novateur et reconnu, vise à renforcer la capacité organisationnelle et mobilisatrice de ses membres pour leur permettre de jouer pleinement leurs rôles en matière d'employabilité et d'adapter leurs pratiques aux mutations du marché du travail et aux nouvelles réalités des collectivités.

Valeurs

Le RQuODE est animé par des valeurs de justice sociale, d'égalité, d'équité et de respect. Le Regroupement prône un leadership ascendant, rassembleur et visionnaire. L'approche se veut accueillante, ouverte et respectueuse des différences. Cette manière se caractérise également par une forte connaissance des enjeux et des besoins du milieu.

Un impact indéniable sur la société

Chaque année, plus de 180 000 personnes sous-représentées sur le marché du travail sont desservies par les quelque 350 organismes du secteur québécois de l'employabilité. Les 65 membres du RQuODE desservent quant à eux une clientèle de plus de 45 000 individus par année, ce qui en fait le plus important regroupement en employabilité intervenant auprès des adultes au Québec. Les membres du RQuODE gèrent des budgets totalisant plus de 42 M\$ et embauchent plus de 1 000 personnes. Leur impact sur les communautés est substantiel et les programmes qu'ils mettent en œuvre ont des retombées significatives sur des clientèles variées (personnes immigrantes, jeunes, personnes judiciairisées, autochtones, travailleurs âgés, etc.) et sur l'ensemble de la société.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SIGNIFICATIVES

Recommandation #1

Reconnaître l'impact économique significatif et la contribution positive des services offerts par les organismes d'employabilité en soutenant et valorisant davantage leur travail.

Il a été clairement démontré que les nombreux programmes d'employabilité sont grandement profitables à court et à long terme pour le Québec. Si on observe le rendement de l'investissement concernant la participation aux mesures actives d'Emploi-Québec¹, on remarque que, pour la clientèle de l'assistance-emploi, toutes les mesures sont financièrement rentables sur un horizon d'au plus 30 mois². Elles engendrent d'ailleurs, pour l'ensemble de la société québécoise, deux dollars de retombées économiques pour chaque dollar investi, sur un horizon de cinq ans³. Cet impact est substantiel et démontre la pertinence de positionner l'employabilité comme un maillon incontournable dans la chaîne de solidarité sociale pour l'économie du Québec.

Une étude réalisée par le MESS conclut par ailleurs que la participation aux mesures actives d'Emploi-Québec « se traduit, globalement, par une augmentation sensible des revenus d'emploi des prestataires de l'assistance-emploi ». De plus, ces mesures « contribuent à réduire fortement l'utilisation de l'assistance-emploi »⁴, la société peut donc se réjouir d'un plus grand nombre d'individus passant du titre de « dépendants de l'État » à « contribuables ». Si on observe plus spécifiquement la mesure Projets de préparation à l'emploi (PPE), cette même étude nous indique que la mesure PPE procure, sur cinq ans, un revenu actualisé additionnel de 9 147 \$ pour le participant, de 8 201 \$ pour la société et une perte actualisée, attribuable au débours budgétaire, de 945 \$ pour le gouvernement. Ainsi, chaque dollar investi par le gouvernement dans la mesure PPE rapporte 2,15 \$ au participant et 1,93 \$ à la société pour une dépense budgétaire de 0,22 \$ par dollar investi initialement. Comme la société y trouve un gain net positif, l'ensemble des coûts impliqués par le gouvernement représente un investissement. Par ailleurs, si on applique les mêmes calculs pour la mesure Formation de la main-d'œuvre (MFOR), on démontre qu'un dollar investi par le gouvernement engendre des gains de 2,66 \$ pour l'individu,

¹ Étude sur le rendement de l'investissement relié à la participation aux mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec-Faits saillants, [En ligne], http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_etude_rendement-invest-rap-eval-200611.pdf (Page consultée le 13 janvier 2014)

² Cette statistique inclut les mesures Projets de préparation à l'emploi (PPE), Formation de la main-d'œuvre (MFOR), Subventions salariales (SSAL) et Soutien au travail autonome (STA). Ce n'est pas le cas des mesures Insertion sociale (INSO) et Service d'aide à l'emploi (SAE).

³ Bâtir ensemble des compétences : rapport des ministres du marché du travail provinciaux et territoriaux, Ottawa, septembre 2013, page 11

⁴ Étude sur le rendement de l'investissement relié à la participation aux mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec-Faits saillants, Loc. cit., p.17

7,20 \$ pour la société et de 4,54 \$ pour le gouvernement, ce qui représente des apports considérables pour toutes les parties prenantes.

Notons aussi que les programmes et initiatives menés par les organismes en employabilité engendrent des taux moyens de placement de 75 %⁵. Autrement dit, environ les trois quarts des personnes faisant appel à leurs services décrochent un emploi après leur parcours. En plus d'encourager la participation à l'économie et à la société, les programmes d'employabilité améliorent la situation des individus, favorisent leur autonomie et relèvent leur niveau de qualification.

Les entreprises en bénéficient également, puisque les programmes contribuent à pallier à leurs besoins de main-d'œuvre qui se font de plus en plus ressentir. « *Pour la première fois de notre histoire, ceux qui arrivent à l'âge de la retraite seront plus nombreux que les plus jeunes censés les remplacer. Le nombre de Québécois âgés de 15 à 64 ans baissera de 3 800 en 2014, mais la tendance s'accélérera, et la perte atteindra 20 000 par année en 2020* »⁶. Ce phénomène inquiète déjà les entreprises qui verront leurs besoins de main-d'œuvre devenir de plus en plus criants et difficiles à combler. Sachant que près de « *44 % des emplois à pourvoir d'ici 2021 seront occupés par des groupes sous-représentés sur le plan de l'emploi (personnes handicapées, personnes immigrantes, travailleurs expérimentés, prestataires des programmes d'assistance sociale)* »⁷, il devient essentiel de miser sur les organismes en employabilité afin que ceux-ci permettent à un maximum d'individus d'intégrer pleinement le marché du travail et de prendre part à l'effort social.

Le Québec est reconnu comme un chef de file en matière d'employabilité et d'insertion socioprofessionnelle. Souvent considéré comme modèle par les autres provinces canadiennes et ailleurs dans le monde, le modèle québécois inspire de par sa structure partenariale unique et la diversité de son offre de services. Reconnaître et préserver le travail passé et présent effectué par les organismes du secteur de l'employabilité, c'est aussi investir dans une richesse collective non négligeable.

⁵ *Quelques bons coups du milieu communautaire dédié au développement de la main-d'œuvre – un lieu de formation qui mène vers l'emploi* (COCDMO), [En ligne], 2013, http://www.cocdmq.gc.ca/images/uploads/COCDMO_BONS_COUPS_VF_WEB.pdf (Page consultée le 20 janvier 2014)

⁶ Alain DUBUC, « Trois chiffres qui compteront en 2014 », La Presse Plus, édition du 1^{er} janvier 2014, Section Débats, écran 6 [En ligne] http://plus.lapresse.ca/screens/4b82-f180-52a9d6ad-9840-071aac1c606a%7C_0 (Page consultée le 14 janvier 2014).

⁷ « La dynamique partenariale du Québec et la formation de la main-d'œuvre : caractéristiques, résultats et implication des employeurs », *Document d'information du Forum national Emploi-Québec/Ressources externes*, 2013, page 4.

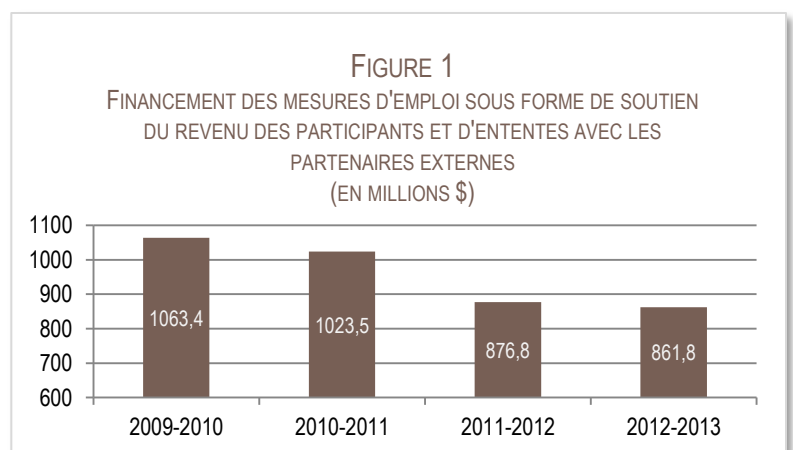
UN DÉSENGAGEMENT FINANCIER CROISSANT À L'ÉGARD DE L'EMPLOI

Recommandation #2

Investir davantage dans l'employabilité en soutenant les organismes d'employabilité qui facilitent l'intégration socioprofessionnelle des groupes sous-représentés sur le marché du travail.

Dans son plan « *La solidarité : une richesse pour le Québec* » et dans sa Politique économique « *Priorité Emploi* », le gouvernement souligne sa volonté d'équilibrer solidarité et prospérité. Tel qu'énoncé par la première ministre dans une récente allocution, et constat unanime au sein du secteur de l'employabilité, « *la participation au marché du travail de toutes les personnes en mesure d'occuper un emploi constitue la meilleure façon de lutter contre la pauvreté* »⁸; ainsi il devient primordial d'investir dans l'employabilité et de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des groupes sous-représentés sur le marché du travail.

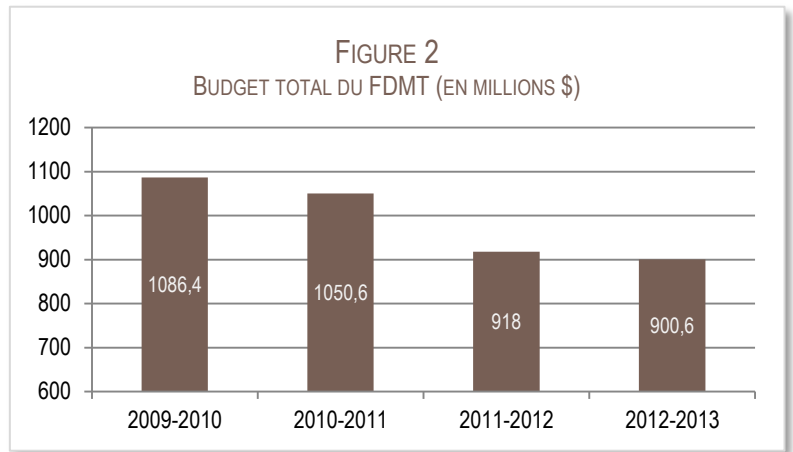
Les ressources financières d'Emploi-Québec sont destinées aux activités découlant des deux grands volets de sa mission, soit les mesures d'emploi, les services directs et l'administration ainsi que l'aide financière de dernier recours et les programmes spécifiques. La catégorie de dépenses qui concerne les organismes en employabilité est le financement des mesures d'emploi qui comprend le soutien du revenu des participants et des ententes avec les partenaires externes. Les dépenses dans cette catégorie pour la période 2012-2013 s'élevaient à 861,8 M\$, ce qui constitue une baisse de 15 M\$ par rapport à la période 2011-2012, où les dépenses se chiffraient à 876,8 M\$. Cette baisse est constante depuis la période 2009-2010, alors que les dépenses totalisaient 1063,4 M\$. On peut donc parler d'une diminution de 201,6 M\$ depuis les quatre dernières années⁹ (voir figure 1). Cette réduction affecte directement les organismes en employabilité qui ont vu l'enveloppe des ententes signées avec Emploi-Québec fondre de près de 20 % en quatre ans.



⁸ QUÉBEC, SITE DE LA PREMIÈRE MINISTRE DU QUÉBEC, *Allocution de la première ministre du Québec Mme Pauline Marois – La solidarité : une richesse pour le Québec*, [En ligne], 30 octobre 2013, <http://www.premiere-ministre.gouv.qc.ca/actualites/allocutions/details.asp?idAllocutions=848> (Page consultée le 13 janvier 2014)

⁹ *Rapport annuel de gestion du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale* (tous les rapports de la période 2009-2010 à 2012-2013), [En ligne], 2009-2010 <http://bit.ly/1hsuBh3> | 2010-2011 <http://bit.ly/1aPZ2ws> | 2011-2012 <http://bit.ly/1e1TfFu> | 2012-2013 <http://bit.ly/1dVjT4j>

Le désengagement financier suit cette même tendance dans le Fonds de développement du marché du travail (FDMT). En examinant la situation financière du FDMT de 2009-2010 à 2012-2013, on peut y observer une baisse constante du budget total. Effectivement, le budget d'intervention était de 1086,4 M\$ en 2009-2010, pour ensuite diminuer à 1050,6 M\$ en 2010-2011, à 918 M\$ en 2011-2012, puis à 900,6 M\$ en 2012-2013 (voir figure 2). La diminution, en quatre ans, se situe donc autour de 17 %.



Par ailleurs, on observe une tendance inquiétante au sein du FDMT, soit de privilégier l'aide aux entreprises. En effet, au cours des dix dernières années, les déboursés du volet « individus » ont varié de 7 % alors que pour le volet « entreprises », ceux-ci ont varié de 47,2 %. Il est tout à fait compréhensible que le gouvernement, afin de sortir de la dernière crise économique, ait privilégié les investissements dans le soutien aux entreprises pour préserver les emplois déjà occupés. Toutefois, investir dans les individus éloignés du marché du travail reste nécessaire et il est maintenant temps d'établir un rapport plus équilibré.

En plus d'une baisse des sommes accordées par le gouvernement provincial, les organismes en employabilité font présentement face à la menace de la Subvention canadienne pour l'emploi (SCE), un nouveau programme du fédéral qui entend, au 1^{er} avril 2014, réduire de 300 M\$ les fonds de l'Entente sur le marché du travail (EMT), dont 70 M\$ uniquement au Québec. L'EMT, qui a permis au Québec de mettre en œuvre des programmes efficaces et adaptés à la réalité particulière de la province, se trouverait donc amputée de 60 % si la SCE entre en vigueur dans la forme proposée initialement par le gouvernement fédéral. Cette réduction appréhendée des fonds de l'EMT est très inquiétante pour les organismes en employabilité puisqu'elle sous-entend une fragilisation du secteur et une réduction de la marge de manœuvre des provinces dans la mise en œuvre des services d'emploi. Les populations vulnérables et éloignées du marché du travail seraient les premières à être pénalisées par la nouvelle SCE, puisque celle-ci prévoit fournir des programmes de formation aux individus déjà en emploi et non aux chômeurs et aux personnes sans emploi. Le RQuODE estime que près de 12 000 Québécois parmi les plus vulnérables verront leurs chances de joindre le marché du travail et de sortir de la précarité grandement diminuées si la SCE entre en vigueur.

Devant le désengagement financier des gouvernements provincial et fédéral, le RQuODE souhaite voir le Québec majorer ses investissements destinés aux organismes communautaires en employabilité, afin de préserver l'expertise développée par les intervenants du milieu, et solidifier l'offre de services aux personnes éloignées du marché du travail.

LE SOUS-FINANCEMENT CHRONIQUE DES ORGANISMES EN EMPLOYABILITÉ : DES CONSÉQUENCES IMPORTANTES

Recommandation #3

Renforcer les assises des organismes en employabilité afin d'améliorer l'accès de la clientèle à des programmes de qualité et efficaces.

Plus de 360 organismes travaillent au quotidien afin d'assurer l'intégration et le maintien en emploi d'une clientèle éloignée du marché du travail diversifiée et en évolution constante. Emploi-Québec admet d'ailleurs s'appuyer sur l'expertise des organismes en employabilité qui contribuent à la hauteur de près de 50 % dans l'atteinte des cibles quant au retour au travail des participants. Depuis la création d'Emploi-Québec, en 1998, le taux d'indexation du financement est resté faible, en comparaison au taux d'inflation. Plusieurs années ont même été marquées par l'absence complète d'indexation. Le taux de croissance annuel moyen des ententes au cours des quinze dernières années a été de 0,6 %, soit trois fois moins que le taux de croissance annuel moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC) au Québec (1,9 %). Le manque à gagner au niveau du financement a fait en sorte qu'une partie considérable des coûts d'opération a dû être absorbée par les organismes en employabilité. Cela constitue une coupure de budget d'opération pour les organismes et conséquemment, une diminution de services.

« Il n'y a pas eu de rehaussement significatif (du financement) depuis les derniers 15 ans »¹⁰ a même admis la première ministre en parlant du financement des organismes communautaires québécois. Le retard enregistré au chapitre du taux d'indexation au sein du secteur de l'employabilité a fragilisé les organismes et mis en péril leur efficacité dans la mise en œuvre de leurs missions. En effet, en évoluant dans un contexte de ressources financières taries, les organismes s'aperçoivent que leur capacité à répondre aux cibles exigées par Emploi-Québec est de plus en plus difficile à maintenir.

¹⁰ Martin OUELLET, « Quelques centaines de millions pour les pauvres annoncés par Québec », Le Huffington Post Québec, 30 octobre 2013 [En ligne] http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/10/30/millions-pauvres-politique-solidarite-sociale-quebec-n_4178707.html (Page consultée le 13 janvier 2014)

Le sous-financement chronique apporte également son lot de conséquences sur la main-d'œuvre des organismes en employabilité. Dans l'édition 2012 du document « Les Repères en économie sociale et en action communautaire – Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre » rédigé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), on découvre que « 42 % des organisations du secteur (de l'économie sociale et de l'action communautaire) ont rencontré des difficultés à pourvoir un ou plusieurs postes »¹¹ au cours des trois dernières années. Cette situation peut, en partie, être expliquée par les faibles conditions salariales que peuvent offrir les organismes du secteur à leurs ressources humaines. Possédant une main-d'œuvre hautement qualifiée où plus de la moitié des employés ont un diplôme d'études supérieures (collégial ou universitaire), le secteur reste toutefois marqué par de grandes difficultés en ce qui concerne la relève. En ce sens, « plus de la moitié (58 %) des directeurs généraux et des coordonnateurs se disent préoccupés par la question de la relève dans leurs organisations »¹².

Les conditions de travail précaires qui caractérisent le secteur semblent toutefois être une situation partagée par la majorité des OBNL du Québec, comme l'indique l'étude « Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère » portant sur les avantages sociaux des organismes communautaires. Cette étude démontre que « les groupes communautaires restent (...) marqués par des conditions de travail précaires : salaires moins élevés que dans les autres secteurs d'emploi, avantages sociaux quasi inexistant, possibilités de formation et de perfectionnement professionnel limité, etc. ».¹³ Dans le cadre d'une consultation portant sur les enjeux du secteur de l'employabilité effectuée par le RQuODE auprès de ses membres en décembre 2013, plusieurs organisations ont relevé les mêmes difficultés, plus particulièrement le fossé important entre les conditions de travail du secteur public et des organismes communautaires ainsi que le taux de roulement élevé du personnel.

Lors de cette même consultation, les membres du RQuODE ont identifié l'alourdissement des clientèles comme un enjeu actuel majeur du secteur de l'employabilité. Depuis plusieurs années, les organismes ont dénoté que les participants qui s'engagent dans les mesures d'emploi sont de plus en plus aux prises avec des problèmes lourds, dépassant la simple difficulté à intégrer le marché du travail (toxicomanie, instabilité familiale, problèmes monétaires, dépendance au jeu, santé mentale instable, etc.). Les intervenants en employabilité doivent désormais s'adapter à cette réalité et le besoin d'outiller et de bonifier leurs techniques d'intervention se fait de plus en plus ressentir. Investir dans la formation continue devient donc un impératif afin de répondre aux besoins

¹¹ Les Repères en économie sociale et en action communautaire Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre (CSMO-ÉSAC), [En ligne], 2012, <http://www.csmoesac.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/bibliotheque-virtuelle/etudes-enquetes/reperes-economie-sociale-action-0>, p.39 (Page consultée le 14 janvier 2014)

¹² Ibid., p.41

¹³ AUBRY, F., BELLEAU, J., CARON, C. et coll., Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère : Enquête sur les avantages sociaux dans les organismes communautaires, octobre 2005 [En ligne] http://www.relais-femmes.qc.ca/files/avantages_sociaux.pdf (Page consultée le 14 janvier 2013)

de plus en plus complexes des clientèles. Le sous-financement constitue un réel frein au développement professionnel des employés du secteur et ne permet pas de répondre adéquatement aux besoins actuels du marché du travail.

Le financement insuffisant des organismes nuit également à l'obtention d'équipements de travail performants et comparables à ce qu'on peut retrouver dans le secteur public ou au sein des entreprises privées. Les outils informatiques, aujourd'hui essentiels à la recherche d'emploi des participants et nécessaires à la prestation de services, ne sont pas toujours à la hauteur des besoins de la clientèle.

Dans un contexte où le Québec souhaite atteindre le plein-emploi, il devient important d'être à l'écoute des besoins du marché du travail et de chaque individu qui désire s'y intégrer. Les organismes en employabilité travaillent chaque jour à inclure les groupes qui y sont sous-représentés, mais se heurtent à un sous-financement récurrent qui affecte leur fonctionnement de base. Avec un taux de croissance des ententes trois fois moins élevé que celui de l'IPC, le déficit de financement des organismes en employabilité est criant. Majorer les investissements devient donc nécessaire pour assurer la santé du marché du travail québécois.

UN FINANCEMENT MAL ADAPTÉ AUX BESOINS

Recommandation #4

Revoir la formule de financement pour favoriser la pérennité, la prévisibilité et une meilleure planification à long terme de l'accueil et des services des organismes en employabilité.

Recommandation #5

Créer un comité conjoint MESS/RQuODE afin d'élaborer une formule de financement adaptée aux besoins des organismes en employabilité et éventuellement la proposer au gouvernement.

En déclin au sein de plusieurs ministères¹⁴, le financement à la mission de base reste de plus en plus souhaité par les organismes en employabilité. Le financement par entente de services et par projets, qui ne répond pas toujours aux besoins à long terme, prédomine largement dans le secteur. Emploi-Québec a tardé, jusqu'en 2006-

¹⁴ Julie DÉPELTEAU, *Enjeux liés au financement et à la gouvernance des organismes communautaires québécois* [En ligne], mai 2013, www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2013/05/Communautaire---Revue-de-littérature-Web2.pdf, p. 23, (Page consultée le 13 janvier 2014)

2007, à adopter et mettre en œuvre la Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire qui vise à allouer un financement en appui à la mission des organismes en employabilité. Bien que les choses aient changé depuis 2006-2007 et que certains organismes en employabilité aient maintenant accès aux subventions en appui à la mission, ce mode de financement demeure très peu accessible. Les préoccupations des organismes liées à leur financement et au déploiement de leurs services constituent un facteur d'instabilité. En injectant 4,5 M\$ supplémentaires pour le financement à la mission de base des organismes relevant du MESS, le gouvernement a confirmé que le besoin était bien réel, mais il reste que le morcellement du financement a engendré, au sein du secteur de l'employabilité, de l'instabilité et des conséquences nécessitant des ressources et des sommes beaucoup plus importantes.

Les mécanismes de financement par entente de services représentent un frein au rendement et à la capacité des organismes à répondre aux besoins de la clientèle. En étant financés uniquement pour une offre de services précise, les organismes sont tenus de remplir des exigences de performance peu flexibles et qui ne correspondent pas toujours aux réalités des participants aux programmes. Par ailleurs, ce type de financement engendre, chez Emploi-Québec, une préoccupation de vouloir favoriser une réinsertion plus rapide de la clientèle; s'ensuit donc une pression, pour les organismes, de vouloir rencontrer les cibles de performance. Cette préoccupation nuit à la flexibilité d'intervention des ressources en employabilité qui ne peuvent pas se permettre d'adapter leurs interventions ou la durée d'un parcours d'un participant présentant des difficultés d'insertion en l'emploi plus lourdes, par exemple. Ainsi, pour répondre aux cibles de performance de l'entente de services et, voire même, pour assurer leur survie, les groupes en employabilité sont contraints de resserrer leur marge de manœuvre en termes de prestation de services.

Comme le souligne une étude de cas menée en 2008 portant sur la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire dans le champ Emploi, « *[les groupes en employabilité] ne possèdent pas la marge de manœuvre qui leur permettrait de dédier des ressources à des activités pouvant développer leur capacité et exercer une certaine flexibilité. C'est donc le cadre limitant des ententes de services annuelles avec reddition de comptes axée sur la performance qui fait en sorte que l'habileté des organismes n'est pas toujours à la hauteur des espérances d'Emploi-Québec, ni à celle de la réputation de l'action communautaire en général* »¹⁵.

La tendance au financement par entente de services complexifie également l'exercice de prévisions budgétaires à long terme. En effet, en étant financés par projets, les organismes manquent de ressources pour couvrir leurs frais

¹⁵ WHITE, D., DUFRESNE, J., BRUM SCHÄPPI, P. et coll. (2008) *La mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire dans le champ Emploi*, sous la dir. de D. White, [En ligne] <http://www.criteres.umontreal.ca/pdf/Rapport%20Emploi%2017%20mai.pdf>, p.44, (Page consultée le 13 janvier 2014)

généraux et pour garder le cap sur leur mission de base. Ainsi, le risque de s'éloigner de cette dernière se fait sentir. On remarque, en effet, que certains organismes en employabilité commencent à diversifier leur offre de services et qu'un nombre croissant d'organisations s'intéressent à la prestation de services aux entreprises (conseil en ressources humaines, banque de travailleurs, etc.). Cette situation, bien que profitable pour les entreprises et intéressante à première vue pour la croissance des organismes, tend à les éloigner de leur mission première et à les confronter au défi de cohabitation d'activités qui peuvent être discordantes.

Selon la revue de la littérature sur les enjeux liés au financement et à la gouvernance des organismes communautaires québécois parue en mai 2013, la difficulté pour les organismes de faire des prévisions budgétaires à moyen terme affecte entre autres « *le type et la variété de services offerts, le type de bénéficiaires visés, la poursuite d'activités orientées sur la mission (ainsi que) les conditions de travail (du) personnel* »¹⁶. On y traite également du fait que le financement y est incertain et que les organismes se trouvent souvent contraints d'accepter des ententes de services seulement par crainte de mettre en péril leurs ressources, ce qui démontre le contrôle important des bailleurs de fonds sur leurs pratiques.

La tendance au financement à court terme entraîne par ailleurs une lourdeur administrative étant donné que plus de temps doit être consacré à compléter les demandes de financement et à la reddition de comptes. Avec leurs équipes restreintes, travaillant dans un secteur marqué par des conditions de travail précaires et moins avantageuses par rapport au reste du pays¹⁷, les organismes doivent faire face à des demandes changeantes de la part des bailleurs de fonds et une instabilité constante due à la diversité de projets, d'activités et de sources de financement.

Un financement à la mission de base favoriserait la stabilité et la prévisibilité tout en permettant aux organismes d'effectuer une meilleure planification à long terme et de bénéficier d'un plus grand rayonnement dans leur milieu. Les mécanismes de financement devraient être davantage basés sur le principe de la capacité d'accueil de la clientèle des organismes et reposer sur une approche garantissant leur pérennité.

Le RQuODE est disposé à se pencher sur la question et à proposer des mécanismes de financement qui répondraient plus adéquatement aux besoins des organismes, tout en tenant compte du contexte budgétaire et de la situation financière du gouvernement. La création d'un comité MESS/RQuODE afin d'élaborer une formule de financement pourrait être une option intéressante et permettrait d'assurer une meilleure représentativité du secteur de l'employabilité dans les prises de décisions relatives au financement. En somme, un mode de

¹⁶ Julie DÉPELTEAU, Loc cit., p. 24

¹⁷ AUBRY, F., BELLEAU, J., CARON, C. et coll., Loc cit.

financement mieux adapté profiterait certainement à l'avenir du secteur de l'employabilité et à la portée de ses retombées économiques sur la société.

CONCLUSION ET RAPPEL DE NOS PRÉOCCUPATIONS

La pleine reconnaissance de l'apport économique des organismes en employabilité est un élément nécessaire à inclure dans les présentes réflexions entourant les choix budgétaires. À la lumière des preuves énumérées précédemment et sachant que les programmes d'employabilité québécois engendrent des retombées positives sur les individus, l'économie et la société, il est maintenant primordial de miser sur l'expertise des organismes afin d'améliorer la santé du marché du travail québécois. Le désengagement financier croissant à l'égard de l'emploi des individus doit laisser place à une majoration des investissements destinés au développement des compétences et à l'insertion socioprofessionnelle des groupes sous-représentés sur le marché du travail. Le travail des organismes en employabilité et la mobilisation du gouvernement sont fondamentaux pour combattre l'exclusion sociale et assurer la participation du plus grand nombre à l'effort social.

Face au phénomène du vieillissement anticipé de la population et dans un contexte où l'on vise le plein-emploi, la qualification et le perfectionnement des compétences des individus deviennent des prémisses nécessaires. Le sous-financement chronique des organismes en employabilité et la faible indexation du financement depuis les quinze dernières années constituent des enjeux auxquels il faut pallier pour assurer la pérennité et la pleine efficience des organismes en employabilité. Par ailleurs, l'absence de financement à la mission de base constitue un frein à la stabilité des organismes, à la prévisibilité de leurs finances et à la flexibilité de leurs méthodes de gestion et de leurs interventions auprès des clientèles.

Rappel des principales préoccupations du RQuODE

- La reconnaissance du gouvernement face au travail des organismes en employabilité et leurs impacts économiques substantiels sur la société québécoise;
- Le désengagement financier croissant des gouvernements provincial et fédéral et les conséquences présentes et futures que ce phénomène engendre;
- Le faible taux d'indexation des subventions depuis les quinze dernières années, malgré une croissance constante du taux d'inflation (trois fois plus élevée);
- Le sous-financement chronique des organismes qui met en péril leur fonctionnement de base et qui entraîne d'autres conséquences importantes : instabilité, précarité des conditions de travail des employés, difficulté à

rester attractif aux yeux de la relève, outils de travail moins performants, manque de formation continue pour répondre à l'alourdissement de la clientèle, etc.;

- Les mécanismes de financement par entente de services ou par projets qui affectent la stabilité des organismes, leur planification financière à long terme, la flexibilité de leurs interventions et le plein accomplissement de leur mission de base.

RÉFÉRENCES

AUBRY, F., BELLEAU, J., CARON, C. et coll. Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère : Enquête sur les avantages sociaux dans les organismes communautaires. [Document électronique]. Montréal, Centre de formation populaire et Relais-femmes, 2005, http://www.relais-femmes.qc.ca/files/avantages_sociaux.pdf

COALITION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE. Quelques bons coups du milieu communautaire dédié au développement de la main-d'œuvre – un lieu de formation qui mène vers l'emploi. [Document électronique]. Montréal, COCDMO, 2013, http://www.cocdm.qc.ca/images/uploads/COCDMO_BONS_COUPS_VF_WEB.pdf

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN D'ŒUVRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE. Les Repères en économie sociale et en action communautaire Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre. [Document électronique]. Montréal, CSMO-ÉSAC, 2012, <http://www.csmoesac.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/bibliotheque-virtuelle/etudes-enquetes/reperes-economie-sociale-action-0>

DÉPELLEAU, Julie. Enjeux liés au financement et à la gouvernance des organismes communautaires québécois. [Document électronique]. Montréal, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 2013, www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2013/05/Communautaire—Revue-de-littérature-Web2.pdf

DUBUC, Alain. « Trois chiffres qui compteront en 2014 », La Presse Plus. [En ligne]. 1^{er} janvier 2014, Section Débats, écran 6. http://plus.lapresse.ca/screens/4b82-f180-52a9d6ad-9840-071aac1c606a%7C_0 (14 janvier 2014)

FORUM DES MINISTRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL. Bâtir ensemble des compétences : rapport des ministres du marché du travail provinciaux et territoriaux. [Document électronique]. Ottawa, 2013, <http://www.conseildelafederation.ca/fr/component/users/?view=login&return=aW5kZXgucGhwP29wdGlvbj1jb21fcGhvY2Fkb3dubG9hZCZ2aWV3PWNhdGVnb3J5JmIkPTI4OnB1Ym9yY2F0aW9ucy1mciZjdGVtaWQ9MA>

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. Étude sur le rendement de l'investissement relié à la participation aux mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec–Faits saillants. [Document électronique]. http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_etude_rendement-invest-rap-eval-200611.pdf

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. Rapport annuel de gestion du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (tous les rapports de la période 2009-2010 à 2012-2013). [Document électronique]. 2009-2010 <http://bit.ly/1hsuBh3> | 2010-2011 <http://bit.ly/1aPZ2ws> | 2011-2012 <http://bit.ly/1e1TfFu> | 2012-2013 <http://bit.ly/1dVjT4j>

OUELLET, Martin. « Quelques centaines de millions pour les pauvres annoncés par Québec », Le Huffington Post Québec. [En ligne]. 30 octobre 2013. http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/10/30/millions-pauvres-politique-solidarite-sociale-quebec-n_4178707.html (13 janvier 2014)

SITE DE LA PREMIÈRE MINISTRE DU QUÉBEC. Allocation de la première ministre du Québec Mme Pauline Marois – La solidarité : une richesse pour le Québec. [En ligne], 30 octobre 2013, <http://www.premiere-ministre.gouv.qc.ca/actualites/allocutions/details.asp?idAllocutions=848>

WHITE, D., DUFRESNE, J., BRUM SCHÄPPI, P. et coll. La mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire dans le champ Emploi. [Document électronique]. Montréal, Université de Montréal, 2008, <http://www.criteres.umontreal.ca/pdf/Rapport%20Emploi%2017%20mai.pdf>